

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 13 JUIN 2025

Présents : M. BARNONCEL, Mme MOREL, Mme GEORGES, M. PELLOUX-PRAYER, M. BAILLET, Mme GIBRAT

Excusé : M. GUETTY, M. DULONG

Absent : M. THEVENARD, M. CALATAYUD

Convocation et affichage : le 26 MAI 2025.

La salle de conseil restant ouverte aux publics, la séance est ouverte à 20h37 sous la Présidence de M. Cyril BAILLET, Maire. Le quorum autorisé est atteint (6) et chaque conseiller peut être titulaire de 1 pouvoir M. Pascal PELLOUX-PRAYER, est désigné secrétaire de séance par le Conseil Municipal conformément aux articles L2541-6 et L5211-1 du CGCT.

1. Approbation du précédent compte-rendu

Aucune remarque n'ayant été formulée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Décision modificative n°1 : chapitre 204 virement de crédit 20250021

Nous avons provisionné 49 812€ sur le chapitre 20 Immobilisations incorporelles. La facture du SIEA concernant la modernisation de l'éclairage public de la commune doit être imputer sur le compte 204182 dont les crédits ne sont pas fongibles avec le chapitre 20. Il s'agit d'un cas particulier. C'est pourquoi, nous devons réaliser un virement de crédit du compte 203 (qui appartient au chapitre 20) vers le compte/chapitre 204.

Intitulé	DEPENSES			RECETTES		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Frais d'études de recherche et de 20	203	H.O	-13 000.00			
Bâtiments et installations - Organismes 204	204182	H.O	13 000.00			
Investissement						

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce virement de compte à compte pour mandatement de la facture du SIEA.

3. Participation financière réserve d'eau habitant

Pour encourager les économies d'eau, la CCD propose une aide financière pour l'acquisition d'une cuve de récupération d'eau de pluie. Chaque foyer peut demander le remboursement de 80% du montant de sa facture dans la limite de 150€. Monsieur le maire demande aux élus s'ils souhaitent compléter cette participation financière. Après délibération, l'assemblée trouve que la participation de la CCD est suffisante.

4. Subventions aux associations 20250022

Nous avons reçu de nombreuses demandes de subventions qui sont soumises à l'examen du conseil. Le conseil municipal, après examen des demandes, décide d'accorder les subventions suivantes au compte 6574 :

- ADMR de villars : 100€
- ADAPEI : 100€
- APE Collège Léon Comas : 170€
- JSP : 40€
- Comité d'animation de Birieux : 250€

Suite au vote du BP de la commune, il est confirmé le versement de la subvention au CCAS :
657362 : 3000€.

5. Devis bâtiments 20250023

Monsieur le maire a demandé à la société GUILLEMIN et à l'entreprise CHARRION un état des toitures de l'ensemble des bâtiments communaux :

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 13 JUIN 2025

	GUILLEMIN	CHARRION
Auberge	3 931,64€TTC	2 420€TTC
Ancienne Cure	2 556,31€TTC	990€TTC
Nouvelle Cure	5 056,30€TTC	1 842,50€TTC
Mairie	11 580,67€TTC	21 087,30€TTC
TOTAL	23 124,92€TTC	26 339,80€TTC

Monsieur le maire demande aux élus soit de prioriser les devis soit de voter l'ensemble des travaux. Après délibération, le conseil valide les devis de la société GUILLEMIN pour la réfection/entretien/démoussage des toitures de l'ensemble des bâtiments communaux pour un montant total de 23 124,92€TTC.

Monsieur le maire présente également le devis reçu de la société ROCHE afin de remplacer les éléments défectueux de la salle de bain de Mr et Mme CHRISTOLHOMME. Il explique qu'un meuble d'1m20 sera installé en lieu et place du plan de travail. Une douche sera installée à la place de la baignoire. Le devis est d'un montant total de 5 291€TTC. Après délibération, le conseil décide de valider ce devis.

6. Dispositif de cession à titre gratuit barnum Région

20250024

Monsieur le maire présente le courrier reçu en avril dernier de la Région et qui propose aux petites communes de mettre à leur disposition gratuitement un barnum afin de soutenir le tissu associatif. L'assemblée souhaite solliciter le dispositif de cession à titre gratuit de barnums et donne tout pouvoir au Maire, Cyril BAILLET, pour signer tous documents relatifs à cette opération. La quantité étant très limité, nous espérons que notre demande sera satisfaite.

7. CIRCET convention de servitudes Fibre Optique

20250025

Nous avons reçu une demande de convention de servitude de la société CIRCET pour la construction du réseau public de Fibre Optique parcelle cadastrale C26 et C204 Route de Montluel/route de Montellier. Cette demande aurait dû être signée le 02/03/2021, elle est rétroactive. L'assemblée valide cette convention.

8. Informations diverses

- Avenant n°3 SCEJ de la Comcom.
- Opération de mise à jour du plan cadastral du 1er au 13 juillet 2025 par les services des finances publiques.
- Réfection plafond sacristie : Fond de concours patrimoine de la CC DOMBES obtenu : 2062,13€ pour les devis de GUILLEMIN et de CHARRION.
- Appartement derrière la mairie : finalisation des travaux. Annonce mise en ligne. Déjà de nombreux candidats. Trois dossiers complets.
- Route de Saint-Marcel : l'entreprise PASSAQUET a terminé l'enrober de la chaussée.
- Préau de l'appartement derrière la mairie : les élus souhaitent qu'il soit repeint en blanc. Il faudrait demander un devis à BURA.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 22h25.

Le Secrétaire de Séance
Pascal PELLOUX-PRAYER



Le maire
Cyril BAILLET

